



Objet : Permis d'aménager n° 71512 20 E0001

Synthèse de la procédure

A la suite de la concertation du public par voie électronique qui s'est déroulée du 5 octobre au 4 novembre 2020, le permis d'aménager ci-dessus référencé, déposé par la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne le 5 mars 2020 et portant création de la zone d'activité économique Echo Parc, a été accordé le 10 novembre 2020.

L'étude d'impact relative au dossier, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du porteur du projet, sont consultables sur le site internet communal : www.senneceylegrand.fr.

Fait à Sennecey-le-Grand, le 12 novembre 2020.



Florence MARCEAU

Maire